

<b>Zeitschrift:</b>	La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire
<b>Herausgeber:</b>	Comité central de la Croix-Rouge
<b>Band:</b>	29 (1921)
<b>Heft:</b>	1
<b>Artikel:</b>	Le typhus pétéchial en Pologne
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-682442">https://doi.org/10.5169/seals-682442</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

national a dû intervenir au cours des terribles années de la guerre.

Dans le but de permettre aux petites localités aussi d'intéresser les habitants à l'activité et aux buts de la Croix-Rouge, certaines séries de clichés, accompagnées d'un texte explicatif, pourront être mises à la disposition de personnes de l'endroit même, qui donneront des causeries intéressantes — avec projections lumineuses — dans leur milieu\*).

Ces conférences auront lieu au mois de janvier; elles sont soigneusement préparées dès maintenant; il y en aura aussi bien dans l'Engadine que dans les villages du Val-de-Travers; dans quelques grandes villes, plusieurs causeries seront données à quelques jours d'intervalle. Que les conférences soient données par des délégués ou par des particuliers, leur organisation est absolument gratuite, ce qui a permis à un grand nombre de sections de s'inscrire et de prévoir ces manifestations de propagande.

La collecte suivra de près. Elle est prévue pour la première semaine de février. Dans tous les cas, elle devra être terminée dans toute la Suisse à la fin

\* S'adresser, pour toute question concernant les conférences, les affiches et les « appels », au *Service de Propagande du Comité international, 1, Promenade du Pin, GENÈVE*.

de février. Ici elle se fera de maison en maison; ailleurs ce sont des souscriptions dans les journaux, des bazaars, des séances littéraires ou artistiques qu'on organise. Les sociétés de samaritains et la Société d'utilité publique des femmes prêtent partout leur appui, et dans une foule de localités ce sont d'aimables samaritaines qui feront la collecte à domicile.

Hélas, il se trouve des régions si éprouvées, soit par la crise économique, soit par la fièvre aphteuse, qu'il faudra peut-être renoncer à une collecte générale; malgré cela, même dans ces contrées durement frappées, la Croix-Rouge atteindra dans la mesure du possible ceux qu'elle désire atteindre.

Il est nécessaire d'intéresser les enfants à cette œuvre humanitaire qui fait honneur à notre pays où elle a vu le jour. Il est bon que notre jeunesse le sache; il est indispensable que nos enfants connaissent la Croix-Rouge et qu'ils s'y intéressent. C'est pour cette raison que Genève, par exemple, a décidé la formation d'une « section cadette » qui viendra grossir les rangs des membres de la Croix-Rouge genevoise.

**Que chacun s'occupe donc de faire réussir la collecte!**

**Que nos lecteurs fassent connaître la Croix-Rouge et la fassent aimer!**

## Le typhus pétéchial en Pologne

Un fléau infernal s'est abattu sur la Pologne et sur les pays limitrophes.

Nous avons déjà eu l'occasion de parler dans les colonnes de *la Croix-Rouge suisse* de ce fléau menaçant l'Europe entière, et de l'intervention des sociétés de la Croix-Rouge qui cherchent à le restreindre.

Les proportions effrayantes de cette épi-

démie ont donné lieu dernièrement à un débat intéressant au sein de la Société des Nations. Nos lecteurs nous sauront gré de rapporter ici sommairement cette discussion intéressante qui a eu lieu à Genève le 7 décembre 1920:

Le débat a été introduit à la séance de ce matin par un émouvant rapport de sir J.-E. Foster, délégué du Canada, qui de-

mande à l'assemblée d'adopter la résolution suivante :

« L'assemblée décide d'adresser immédiatement un appel urgent à tous les pays du monde, en vue de réunir tous les fonds suffisants pour poursuivre une campagne efficace contre les épidémies qui sévissent dans l'Europe orientale, et de prendre la Pologne comme point de départ. Le Bureau international d'hygiène publique, le Comité international de la Croix-Rouge, et la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge seront instantanément priées de coopérer à cette œuvre. »

L'assemblée approuve les mesures prises par le Conseil et les rapports soumis par les diverses commissions et sous-commissions de l'assemblée qui ont étudié la question et, en attendant la réponse à son appel, elle estime qu'il est absolument nécessaire de commencer immédiatement la campagne dans la mesure où les fonds déjà réunis la rendent possible.

Parlant d'abondance, sir J.-E. Foster s'exprime avec une chaleur communicative qui soulève à plusieurs reprises les applaudissements de l'assemblée. Il adresse à tous les délégués un vibrant appel à venir en aide à la Pologne qui, pendant des siècles d'oppression, n'a jamais renié son idéal et a toujours refusé de vendre son âme à ceux qui l'écrasaient. Mais ce ne sont pas seulement nos sympathies pour la Pologne qui doivent nous guider aujourd'hui : c'est l'intérêt général. Car l'épidémie ne connaît pas de frontière.

En Russie, 3,500,000 personnes sont mortes du typhus en une seule année. Qui surveillera les frontières de ce pays et qui empêchera la contagion d'envahir le monde ? Le monde entier a intérêt à la restauration d'une paix durable, et il n'y aura pas de paix sans santé ; il n'y aura pas de paix tant que l'on n'aura pas détruit le malaise matériel et moral dont souffre l'humanité.

Ecouteons la voix de l'humanité, conclut l'orateur. Maintenant que cette guerre atroce est finie, écoutons son appel qui, comme un grand coup de clairon, doit se répandre par le monde pour réveiller toutes les énergies et tous les sentiments de solidarité qui rapprochent les hommes. Donnez-nous tous une partie de votre argent, de vos hommes, de vos médecins, de vos garde-malades pour aller là-bas sauver l'humanité qui se meurt !

Bien que l'Inde soit à l'abri du fléau, Son Altesse le Maharajah de Navanagar déclare que son pays estime de son devoir de collaborer à la lutte contre le typhus. Dans un discours qui témoigne d'une grande noblesse de sentiments, il adjure les délégués de prendre conscience du grand péril qui menace l'existence de l'Europe. La Pologne lutte pour l'Europe entière ; tous les Etats ici présents devraient se lever comme un seul homme pour accourir à son aide. La S. d. N. doit briser ce cercle vicieux, ce cercle terrible dont les termes sont : maladie, désordre économique, bouleversement social. Contre la Russie, saturée de maladies, dressons une barrière comme les anciens Romains le firent jadis contre les invasions des Barbares. Et l'orateur annonce qu'il se fait fort d'obtenir une contribution de la Chambre des princes régnants de l'Inde.

Chaque fois qu'il s'agit d'une action charitable, M. Nansen est à la brèche. « Ce qu'il nous faut surtout, c'est de l'argent. » Pour en obtenir le plus vite possible, il propose la nomination d'une commission de trois délégués chargés de recueillir les fonds nécessaires avant la fin de la présente session. « Songez, s'écrie le délégué de la Norvège, que la somme nécessaire correspond à peu près au coût de deux destroyers. N'y a-t-il pas là une tâche humaine à accomplir à peu de frais ? »

On sait que plusieurs nations ont déjà répondu à l'appel de la S. d. N. en promettant une contribution; mais, jusqu'à présent, seuls le Siam et le Canada se sont acquittés de leurs parts respectives. Aucun versement n'a été fait par les autres nations, en raison des conditions qu'accompagnent leurs offres. M. Hanotaux, au nom de la délégation française, donne lecture d'une note par laquelle le gouvernement français fait savoir que, pour répondre à l'appel de ses délégués à l'assemblée, il vient de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi demandant pour commencer un crédit d'un million, afin de fournir à la Croix-Rouge française les moyens d'équiper une vingtaine de sections sanitaires. Ce geste généreux de la France est salué par de vifs applaudissements.

Aussitôt M. Balfour annonce que, de son côté, il a adressé à son gouvernement un nouvel appel lui demandant de supprimer les conditions auxquelles il avait subordonné son offre de 50,000 livres sterling. L'Angleterre est donc prête à verser aussitôt sa part sans aucune condition.

M. Zoka ed Dowleh, délégué de la Perse, montre que le typhus est un danger pour le monde entier. Au cours de ces dernières années, la Perse, qui compte quinze millions d'habitants, a perdu plus de 200,000 personnes des suites du typhus, du choléra et de la grippe. Il annonce que son gouvernement allouera une somme de 2000 livres à l'œuvre commune.

On entend encore M. Politis, qui tient à rappeler que la Grèce a déjà mis à la disposition de la S. d. N. une somme de 10,000 livres pour la lutte contre le typhus; M. Loudon, qui annonce que les Pays-Bas sont décidés eux aussi à renoncer à la condition qu'ils avaient d'abord attachée au versement de leur contribution de 100,000 florins; M. Wellington Koo,

qui fait part de la décision de la Chine d'apporter immédiatement une contribution de 2000 livres, et M. Emilio de Palacios, qui annonce l'intention du gouvernement espagnol de verser 40,000 livres.

Puis M. Paderewski rappelle que, avant la guerre, le typhus exanthématique était presque inconnu en Pologne. L'hiver dernier, il y en a eu 300,000 cas, et 72 médecins sont morts victimes de leur devoir. Ce n'est pas seulement aux invasions des armées rouges, mais aussi, et peut-être surtout, à la migration des grandes masses humaines, au rapatriement des prisonniers de guerre et des réfugiés, qu'il faut attribuer l'origine et les progrès énormes du fléau. Depuis l'armistice, plus de 2 millions 500,000 individus, prisonniers de guerre de toutes les nationalités et réfugiés fuyant la Russie, ont traversé la Pologne, où ils ont été nourris et souvent vêtus aux frais du gouvernement.

La Pologne a fait l'impossible pour enrayer le mal; elle dépense à cet effet trois millions de marks par jour. Le gouvernement polonais estime qu'il a fait son devoir et il continuera. Il ne demande pas la charité: il constate seulement que, pour une œuvre de cette envergure, ses moyens ne suffisent pas. La liquidation de la grande guerre — car c'est de cela qu'il s'agit au fond — est une œuvre trop considérable pour qu'elle puisse être entreprise et accomplie par une seule nation. Aussi est-ce avec une profonde satisfaction que la délégation polonaise salue la résolution proposée et la promesse d'une action immédiate.

Enfin, M. le professeur Toma Jonescu décrit les ravages du fléau en Roumanie: 300,000 morts en deux mois sur un territoire d'une population de trois millions d'habitants, et 300 médecins enlevés en deux mois. Aussi la Roumanie s'associe-t-elle de tout cœur à cette œuvre de so-

lidarité internationale, bien qu'elle soit aux prises avec les mêmes difficultés.

Toutes ces déclarations sont vivement applaudies, et l'assemblée adopte à l'unanimité la proposition de la commission qu'on a lue plus haut, ainsi que la propo-

sition de M. Nansen. Le président lève la séance en se félicitant de ce débat, qui a attesté un élan unanime de solidarité humaine pour soulager de grandes souffrances dans une partie du monde.

---

## Séance de la Direction de la Croix-Rouge suisse à Berne le 9 décembre 1920

---

En l'absence du président, M. le colonel Bohny souffrant, le Dr Neiss préside; 18 membres de la Direction sont présents.

La section de *Wolhusen-Wertenstein* (Lucerne) est admise comme 53<sup>e</sup> section de la Croix-Rouge suisse. Géographiquement cette section a sa raison d'être, puisqu'elle est très éloignée de toute autre organisation de la Croix-Rouge.

Une *subvention* de 3000 fr. par année est votée sans opposition au Secrétariat général de l'Alliance suisse des samaritains. Cette organisation, placée sous le contrôle de la Croix-Rouge suisse, rend les plus grands services à la cause du secourisme grâce à ses 400 sections disséminées sur tout le territoire de la Confédération.

La motion de la section de Genève, présentée à l'assemblée des délégués de St-Gall, est mise en discussion. Elle tend à accorder une indemnité au président de la Croix-Rouge suisse afin de lui permettre de suivre les affaires d'une façon effective et de visiter les sections. Il est décidé — avec remerciements au président — de lui allouer ses frais de déplacements plus 35 fr. par jour et 10 fr. par nuit lors de ses voyages.

A cette occasion un des membres de la Direction fait remarquer la modicité des traitements des fonctionnaires de la Croix-Rouge suisse. Il propose que dès

1921, le secrétaire général touche 14,000 fr., son adjoint 13,000 fr. et que le sous-secrétaire romand reçoive 1000 fr. de plus par année. Cette affaire est renvoyée au Bureau pour étude et rapport à la Direction.

Le budget de la *Fondation du Lindenholz* est examiné. Pour la première fois ce budget, comprenant l'Ecole de gardes-malades, l'exploitation de l'hôpital et le Home des infirmières, prévoit un déficit supputé à 24,000 fr. au total. La Direction, persuadée que ce budget est quelque peu pessimiste, l'approuve, et demande que le comité de la Fondation étudie le meilleur rendement de l'hôpital dont les prix de pension pourraient être relevés.

Les *nouveaux statuts* ont fait l'objet d'une étude approfondie par la commission nommée à cet effet; ils pourront être présentés à une prochaine réunion de la Direction. A ce sujet, le Dr Morin espère que la lutte contre la tuberculose pourra rentrer dans la section des épidémies prévue dans un des nouveaux articles. Il s'agirait spécialement de la formation par la Croix-Rouge de sœurs-visitantes des dispensaires et Ligues contre le fléau de la tuberculose.

L'école d'infirmières de *Baldegg* (Lucerne) présente une demande d'augmentation de subvention. Actuellement 5 institutions pour la formation de personnel